



NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Industry
for:

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
l'Industrie pour:

TYPE OF DEVICE

Diesel/Gasoline Dispenser

TYPE D'APPAREIL

Distributeur d'essence / de diesel

APPLICANT

Measurement Technology International Ltd.
311 33 Street North
Lethbridge, AB
T1H 3Z6

REQUÉRANT

MANUFACTURER

Measurement Technology International Ltd.
311 33 Street North
Lethbridge, AB
T1H 3Z6

FABRICANT

MODEL(S)/MODÈLE(S)

190
190 MS

RATING/ CLASSEMENT

13 to/à 90 L/min
15 to/à 150 L/min

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of the principal features only.

SUMMARY DESCRIPTION:

The model 190 and 190 MS dispenser is for retail and wholesale trade of gasoline and diesel in self-serve or attendant-served installations. The model 190 and 190 MS is for use with above ground and underground storage tanks. This device consists of the following main components:

- S remote submersible pump of the type the does not pump air or entrained vapour
- S 1 1/2 in inlet;
- S one solenoid valve and strainer per supply line;
- S Tokheim positive displacement three piston model 898 meter, or
- S Total Control Systems positive displacement model 682-15-L 1½ in meter (190 MS, medium speed)
- S D & H Technologies Ltd model EQ30 electronic register, or
- S Measurement Technology International Ltd. model EL60 electronic register, or

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le recurrent aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Le modèle 190 et 190 MS est un distributeur d'essence et de diesel pour la vente au détail et en gros dans les stations libre-service et les stations où le service est assuré par un préposé. Le modèle 190 et 190 MS est prévu pour usage dans les réservoirs en surface et souterrains. Le présent appareil comporte les éléments principaux suivants :

- S une pompe submersible télécommandée qui ne pompe pas d'air ni de vapeur;
- S une entrée de 1 1/2 po;
- S un filtre jetable et une crépine par conduit d'alimentation;
- S un compteur volumétrique de Tokheim à trois pistons, modèle 898, ou
- S un compteur volumétrique de Total Control Systems, modèle 682-15-L 1½ po (190 MS, vitesse moyenne)
- S un enregistreur électronique de D & H Technologies Ltd, modèle EQ30 ou
- S un enregistreur électronique de Measurement Technology International Lt., modèle EL60 ou

S Kraus Micon 500 electronic register, or any other approved and compatible electronic register

S 1 in outlet.

OPTIONS

S two stage solenoid valve and customer preset keypad for money and volume

S The self-contained dispensers use the same hydraulics as previously described with the addition of one strainer/pump/air separator assembly

S Automatic Temperature Compensation (ATC), a function of the approved electronic register.

CALIBRATION

Calibration of the meter is done electronically through the register.

SEALING

EQ30 and EL60:

The DIP switch, the push button and the socket mounted integrated circuit required for programming are on the printed circuit board inside the sealed housing.

Micon 500:

The slide switch required for programming is located inside the sealed explosion proof housing.

S un enregistreur électronique de Kraus Micon ou tout autre enregistreur électronique approuvé et compatible,

S une sortie de 1 po .

OPTIONS

S une électrovanne à deux étages et un clavier pour le montant et le volume prédéterminés par le client.

S Le distributeur autonome utilise les mêmes installations hydrauliques préalablement décrites en plus d'un ensemble de crépine/pompe/séparateur d'air.

S La compensation automatique de température (CAT), une fonction de l'enregistreur électronique approuvé.

ÉTALONNAGE

L'étalonnage du compteur est effectué électroniquement au moyen de l'enregistreur.

SCELLEMENT

EQ30 et EL60:

Le commutateur DIP, le bouton-poussoir et le circuit intégré installé sur douille requis pour la programmation sont sur la carte de circuits imprimés située à l'intérieur du boîtier scellé.

Micon 500:

L'interrupteur à glissière nécessaire à la programmation est situé à l'intérieur du boîtier antidéflagrant.

Any mechanical means of adjustment on the meter is removed or sealed.

The temperature sensors are sealed in the product with a lead and wire seal. The connectors between the meter and the ATC board are sealed with a W&M paper seal.

Tous les moyens mécaniques de réglage du compteur sont enlevés ou scellés.

Les capteurs de température sont scellés dans le produit à l'aide d'un plomb de sécurité et d'un fil métallique. Les connecteurs entre le compteur et la carte CAT sont scellés avec un scellé en papier W&M.

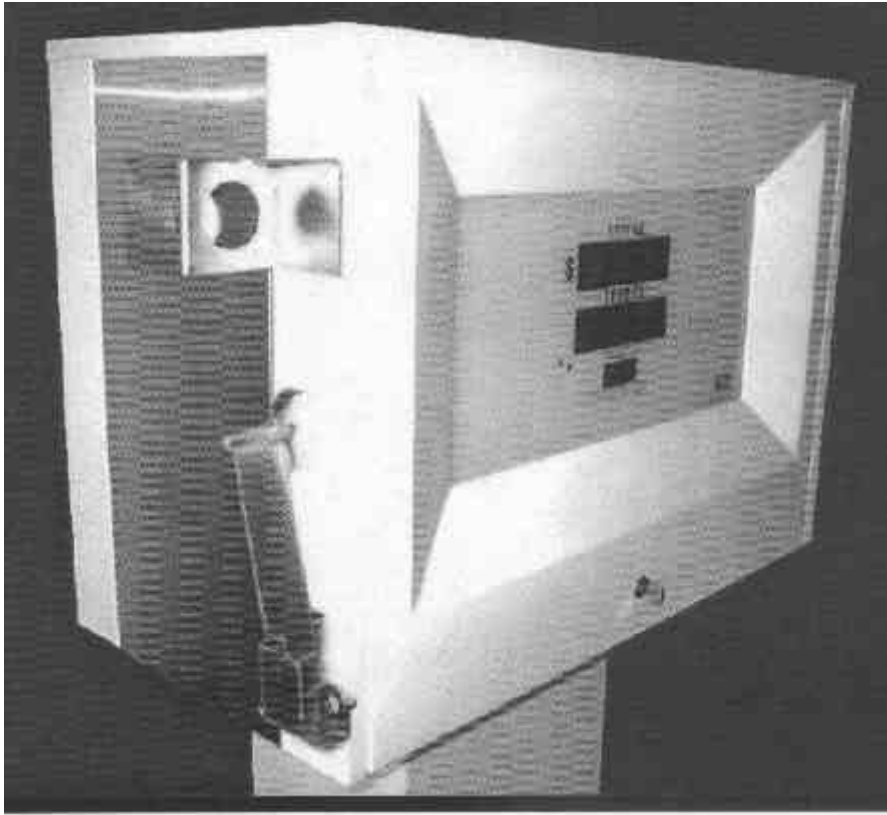
EVALUATED BY

John Makin
Complex Approvals
Examiner
Tel: (613) 952-0667
Fax: (613) 952-1754

ÉVALUÉ PAR

John Makin

E x a m i n a t e u r
d'approbations
complexes
Tel: (613) 952-0667
Fax: (613) 952-1754



Model 190

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry Canada.

Original copy signed by:

René Magnan, P. Eng
Director
Approval Services Laboratory

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de la dite Loi.

Le marquage, l'installation, et l'utilisation commerciales des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquages sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie Canada.

Copie authentique signée par:

René Magnan, ing.
Directeur
Laboratoire des services d'approbation

Date: **AUG 27 2002**

Web Site Address / Adresse du site internet:
<http://mc.ic.gc.ca>